33 chemin Abadie
31100 TOULOUSE
☏ 05.61.72.47.01
Contact@ab2s-securite.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Date : A Toulouse, le 12 juin 2025

Lieu : Siège social de la société, sis 33 chemin Abadie, 31100 Toulouse

Présidence : Monsieur Sidi Ahmed ABBASSA, associé unique, assume la présidence de séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Sidi Ahmed ABBASSA

L'Associé unique de la société AB2S SÉCURITÉ, société par actions simplifiée, régulièrement convoqué, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Prise d'acte du non-renouvellement de l'agrément dirigeant de Monsieur Abdelhafid AYOUAZ.
2. Décision de mettre fin à ses fonctions de Directeur Général.
3. Pouvoirs pour formalités.

1. Prise d'acte du non-renouvellement de l'agrément dirigeant de Monsieur Abdelhafid AYOUAZ : L'Associé unique prend acte que Monsieur Abdelhafid AYOUAZ ne dispose plus de l'agrément délivré par le CNAPS, nécessaire à l'exercice de ses fonctions de Directeur Général au sein de la société AB2S SÉCURITÉ, en raison du rejet de sa demande de renouvellement.
2. Décision de démettre Monsieur Abdelhafid AYOUAZ de ses fonctions de Directeur Général : En conséquence, l'Associé unique décide de mettre fin aux fonctions de Monsieur Abdelhafid AYOUAZ en qualité de Directeur Général, à compter du 14 juin 2025. Il est précisé que cette décision prend effet immédiatement et sera notifiée aux autorités compétentes, notamment dans le cadre des obligations relatives à l'exercice de l'activité de sécurité privée.

33 chemin Abadie
31100 TOULOUSE
☏ 05.61.72.47.01
Contact@ab2s-securite.fr

3. Pouvoirs pour formalités : Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de dépôt et de publicité légales.

La séance est levée à 16h

Fait à Toulouse, le 12/06/2025

L'Associé Unique

Le Président – AB2S
M. Sidi Ahmed ABBASSA

